

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**3^e conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de
la RDC**

Kinshasa (24 mai – 28 mai 2005)

**Les Bibliothèques de recherche
La Bibliothèque du Centre de Recherche en Sciences Humaines et la
bibliothèque de l'Institut national d'études et de recherches agronomiques**

par

Stéphane KABAMBA Tshilombo

Bibliothécaire au Centre de Recherches en Sciences humaines de Kinshasa

Les bibliothèques du Centre de recherche en Sciences humaines (CRESH) et de l'Institut national d'études et de recherches agronomiques (INERA) appartiennent à deux des dix-huit centres et instituts de recherche sous la tutelle du Ministère de la Recherche scientifique. Singuliers de part leur nature, leur objet, leur ancienneté et leur impact négatif sur le développement du pays, leur mode de fonctionnement nous interpelle particulièrement.

Le Centre de recherche en Sciences humaines (CRESH) étudie l'homme selon différents aspects : l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, la philosophie, la littérature, la politique et l'histoire. Suite à cette étude, il devrait présenter à la nation congolaise, un type d'homme compétent et compétitif pour relever le grand défi actuel de la mondialisation.

L'Institut national d'études et de recherches agronomiques (INERA) devrait, quant à lui, réorganiser le secteur agricole d'où pourrait provenir 80 % de notre richesse¹.

Cette étude peut servir d'outils de travail au plan d'action de son Excellence Monsieur le Ministre de la Recherche scientifique, qui avait inscrit dans son programme, la réhabilitation des bibliothèques de recherche².

Au moment où nous vous informons sur la situation de ce type de bibliothèques, les États généraux de la recherche scientifique se tiennent (dans un cadre somptueux de la place, malheureusement en l'absence de plusieurs chercheurs et pire encore, des bibliothécaires et documentalistes de ce secteur. Heureusement que notre association, l'Association Congolaise des Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes et Muséologues (ABADOM), avec l'appui du Projet d'appui à la documentation en République démocratique du Congo (Projet franco-congolais « Padoc »), y avait pensé en nous offrant l'occasion de nous exprimer grâce à cette tribune.

Les Universités, les Instituts supérieurs et les autres Ministères ont également des centres de recherche dont les bibliothèques seront étudiées ultérieurement.

¹ Rappelez-vous du célèbre slogan de l'époque moubutienne : «Agriculture, priorité des priorités »

² Adresse du Ministre de la recherche scientifique lors de la cérémonie d'échange des vœux, début février 2005.

Tableau n° 1. Présentation de ces deux services documentaires

	CRESH	INERA
Dénomination	Bibliothèque du OPJ (Office de police judiciaire)	Direction de documentation et d'information (Réseau des bibliothèques de l'INERA)
Adresse	33, av. Comité urbain C / Gombe B.P. : 3474 Kin / Gombe Tél.: (00243) 98 71 50 11 (00243) 081 68 84 359 E-Mail: creshcongo@yahoo.fr Site Web : –	13, av. des cliniques C / Gombe B.P. : – Tél. : (00243) 98 18 54 31 (00243) 99 35 175 E-Mail : inera-dg@yahoo.fr Site Web : « http://www.inera.org »
Année de création	1975	1950
Nature	Bibliothèque spécialisée	Bibliothèque spécialisée
Horaire	7h30-15h	9h-14h30
Capacité d'accueil	30 places	10 places
Abonnement	Aucun	Aucun
Catégories des usagers	Étudiants, enseignants, chercheurs, administratifs	Chercheurs, fonctionnaires et privés
Fréquence	Environ 320 usagers par an	Environ 240 usagers par an
Inventaire du fonds documentaire	3 706 monographies, 456 titres de périodiques	Pus de 800 monographies et 244 titres de périodiques
Classification	Dewey	Classification maison
Accès	Indirect	Indirect
Catalogue	Manuel	Manuel et informatisé
Domaines desservis	Économie, Finances, Droit, Relations internationales, Histoire et Sciences sociales, Sciences politiques et administratives, Philosophie et Lettres, Éducation	Agriculture et sciences connexes
Personnel	17	6
Financement	Aucun	Aucun
Publications	Publication restreinte des listes d'acquisitions	Aucune
Infrastructures	Bâtiment de 140 m ² : local de secrétariat et banque de prêt, bureau du chef de section, salle de lecture de 30 places, magasin des monographies, magasin des périodiques	Bâtiment de 10 m ² : bureau, magasin des monographies et des périodiques
Équipement	Une vieille machine à écrire, un vieux climatiseur, rayonnages métalliques, présentoirs en bois, tables et vieilles chaises	Un ordinateur, un ventilateur, vieux rayonnages en bois, tables de travail et chaises
Perspectives d'avenir	Informatisation, renforcement des capacités du personnel, collaborations internes et externes, publications	Recherche de ressources financières, informatisation visant à redynamiser le réseau, formation, publications

Interprétation des données

En lisant entre les lignes, nous avons observé certaines tares qui, en s'accumulant, freinent l'élan de ses structures et les obligent à croupir dans la misère. Nous prendrons chacun de ces paramètres pour les analyser, les critiquer et proposer un certain nombre de recommandations.

Dénomination

Ces deux structures de recherche sont des centres de documentation. La Direction de documentation et d'information de l'Institut national d'études et de recherches agronomiques (INERA) est le siège d'un réseau de bibliothèques implantées dans quelques provinces du pays. Malheureusement, elle a perdu tout contact avec les autres bibliothèques du réseau, d'où son incapacité à produire un rapport fiable et à élaborer un projet d'ensemble.

Adresse de Contact

De part leur ancienneté et la qualité du travail qu'on attend d'elles, ces bibliothèques devraient avoir plusieurs adresses de contact d'où la nécessité de créer un site Internet pour le Centre de recherche en Sciences humaines (CRESH) et une boîte postale pour l'Institut national d'études et de recherches agronomiques (INERA). Notons également que les numéros de téléphone sont ceux du personnel responsable des bibliothèques. Il n'y a donc rien d'officiel.

De l'Horaire

Il faut recréer de nouvelles habitudes en optant pour un horaire qui tient compte des réalités actuelles, afin d'atteindre progressivement un horaire en trois vacations comme cela se fait dans d'autres pays.

Modes d'Accès

L'accès indirect a été choisi car les dossiers de recherche produits par les centres de documentation exigent une certaine discrétion. L'accès direct pourrait être accordé pour les publications et les usuels.

Fréquences et Catégories des usagers

La catégorisation des usagers se fait suivant l'attrait montré ou non pour le fonds documentaire. La spécialisation des centres de recherche entraîne de ce fait la particularité de leurs bibliothèques et une bonne fréquentation des usagers fidèles que sont : les étudiants, les chercheurs, les administratifs, les fonctionnaires et les privés. Mais les statistiques de fréquentation dans leur ensemble sont peu significatives d'où l'intérêt des grandes actions de marketing et d'actualisation du fonds.

Systèmes de Classification

En matière de classification, il serait souhaitable que les bibliothécaires maîtrisent les domaines de leur centre. Une bonne classification facilitera la tâche lors de la recherche vu que les catalogues seront codés selon le type de classification choisi. Un consensus d'ensemble devra être dégagé pour le réseau.

Qualité du Personnel

Dans un centre de documentation, l'accent doit être mis sur la qualité du personnel. Ce service ne peut pas être vu comme une voie de garage. Les centres de documentation n'ont pas besoin d'amateurs, il leur faut des professionnels c'est-à-dire des universitaires spécialisés en bibliothéconomie. Nous regrettons que dans les bibliothèques de ces centres de recherche, la majorité du personnel soit sous qualifiée et les principes de recrutement, très subjectifs.

Financement

L'acquisition des documents et de l'équipement rend la bibliothèque plus attractive, il faut donc un budget conséquent. Aucun de ces centres n'est financé. Pour le gouvernement, le travail des centres de recherche n'est pas une priorité, il avait d'ailleurs voulu en dissoudre quelques-uns, il y a quelques années. Ces centres peuvent être qualifiés de parents pauvres, ce qui implique une irrégularité des publications et la léthargie des services aux usagers et des produits. Si Christophe Cassiau-Haurie, dans son diagnostic documentaire congolais révèle les obstacles à l'évolution du livre et de la lecture³, nous pouvons affirmer à notre tour que l'État est contre la recherche, contre le développement des bibliothèques, contre les congolais et finalement contre lui-même.

³ CASSIAU-HAURIE, Christophe – *L'Etat contre le livre : le cas de la RDC.* In : « Congo-Afrique », XLIV^e année, n° 382, février 2004, pp. 104-115.

Infrastructures

Les infrastructures qui abritent nos bibliothèques sont inconfortables et inappropriées, elles ont d'ailleurs été construites à d'autres fins que celles d'y placer des bibliothèques. Devenues vieilles, elles sont mal aérées, mal éclairées et poussiéreuses. Les locaux sont mal disposés, les toitures, les équipements et le mobilier vétustes. Il faudrait des infrastructures à la hauteur des centres de documentation modernes pour y intégrer les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

À la suite de ces critiques non exhaustives, les obstacles sont légions, citons :

- le manque de considération dont souffre le bibliothécaire malgré l'ordonnance n° 81-160 du 7 octobre 1981⁴
- sa non connaissance des textes légaux régissant sa profession
- son mutisme
- l'inexistence d'une censure dans la profession⁵
- le manque d'esprit de coopération et de compréhension des autorités et des scientifiques
- l'absence d'une politique de recherche et de gestion des bibliothèques de recherches

La bibliothèque du Centre de recherche en Sciences humaines (CRESH) et le « réseau » des bibliothèques de l'Institut national d'études et de recherches agronomiques (INERA) sont aux abois.

Ils ne représentent peut être que la pointe visible de l'iceberg vu qu'il n'y a presque pas eu d'études à ce sujet. Dans les profils géo-documentaires publiés en 1994⁶, on faisait allusion, pour l'ensemble du pays, à dix-neuf bibliothèques spécialisées, toutes institutions confondues. Elles sont nombreuses, disséminées dans des institutions à travers le pays. Elles ont toutes les mêmes préoccupations à quelques différences près. Voilà pourquoi nous formulons les recommandations suivantes en guise de processus vers l'équilibre et donc une solution.

Recommandations

À l'État

- Allouer un budget conséquent et réfléchir sur les centres de documentation
- Réhabiliter les bibliothèques de recherche au niveau de leur infrastructure, équipement,...
- Mise en place d'une politique d'organisation des bibliothèques de recherches

Aux Responsables des centres

- Uniformiser la dénomination «centre de documentation » et évoluer selon les exigences d'un véritable centre de documentation
- Défendre et bien exécuter le budget
- Engager objectivement les bibliothécaires formés en cycle supérieur et organiser des stages de formation pour les non-bibliothécaires en vue d'une meilleure collaboration professionnelle

Aux Bibliothécaires-documentalistes

- Veiller à la propreté du patrimoine
- Fixer des adresses fiables, sûres et officielles
- Opter pour un horaire réel respectant les usagers
- Actualiser le fonds documentaire et miser sur les actions de marketing
- Adopter un type de classification claire, par exemple la Dewey
- Former et travailler en réseau avec les facultés d'université, les sections ou départements des instituts supérieurs, les entreprises privées ou publiques, les ONG qui desservent le même domaine que votre institution

⁴ C'est le cheval de bataille de l'Association congolaise des Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes et Muséologues (ABADOM)

⁵ BIEF – *Profils géo-documentaires des États et gouvernements membres des sommets francophones*. Ottawa, BIEF, 1994. pp. 1-7.

⁶ Voir note 7 supra.